



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 094 DU 17 NOVEMBRE 2025 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/030 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale ;

Sur proposition du Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés :

1. Responsable d'Action Ressources Humaines, Matérielles et Financières :
Monsieur Mathias BARIMWABO.
2. Directeur de la Fonction Financière :
Madame Espérance NDAYIZEYE.
3. Directeur des Ressources Humaines :
Monsieur Salomon KANYAMBO.
4. Responsable d'Action Planification, Programmation et Suivi-Evaluation :
Monsieur Diomède NIYONSABA.
5. Directeur de la Planification et des Statistiques :
Monsieur Méthode NSABIMANA.
6. Responsable d'Action Communication et Information :
Monsieur Obède NIYONKURU.
7. Directeur de la Communication :
Madame Rosine GAHIMBARE.

Article 2 : Sont nommés :

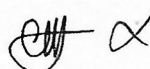
1. Directeur Général Responsable du Programme Gouvernance et Réforme Administrative :
Madame Espérance HABONIMANA.
2. Responsable d'Action Gouvernance et Réforme Administrative :
Monsieur Domitien MANIRAKIZA.
3. Directeur de la Décentralisation des Services du Ministère :
Colonel retraité Jean NIYONZIMA.
4. Responsable d'Action Digitalisation des Services de la Fonction Publique :
Monsieur Baudouin ISENGE.
5. Directeur de l'Informatique :
Monsieur Jérôme NDIKUMASABO.

Article 3 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Emploi et Travail Décent :
Monsieur Boniface NDAYIRAGIJE.
2. Responsable d'Action Développement de l'Employabilité et Promotion de la Création de l'Emploi :
Monsieur Piero NICONEMERA.
3. Directeur de l'Emploi :
Madame Alice KAMARIZA.
4. Responsable d'Action Travail Décent :
Monsieur Patrice Magnus NYANDWI.
5. Directeur du Travail :
Monsieur Eddy BIGIRIMANA.

Article 4 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Recrutement et Gestion des Carrières des Agents Publics :
Monsieur Benjamin NKESHIMANA.
2. Responsable d'Action Recrutement :
Madame Francine NDUWIMANA.
3. Directeur du Recrutement et d'Immatriculation :
Madame Marie Noëlla BAZUBWENGE.
4. Responsable d'Action Gestion des Carrières :
Monsieur Christian ARAKAZA.
5. Directeur de la Gestion des Carrières :
Monsieur Louis Claude NTUNZWENIMANA.




6. Responsable d'Action Préparation de la Solde :
Monsieur Emmanuel MIBURO.
7. Directeur de la Gestion des Traitements :
Monsieur Rodin BIZIMANA.

Article 5 : Sont nommés :

1. Directeur Général Responsable du Programme Protection Sociale :
Monsieur Jean Christophe NDIKUMANA.
2. Responsable d'Action Sécurité Sociale et Assistance aux Groupes Sociaux Vulnérables :
Madame Alice NDAYISASIRIRE.
3. Directeur de la Protection Sociale :
Madame Eduige NIHOREHO.

Article 6 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

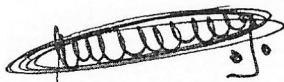
Fait à Gitega, le 17 novembre 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-



PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE
LA SECURITE SOCIALE,



Gabriel NIZIGAMA
Lieutenant Général de Police.